

# Titre Professionnel en apprentissage Couturier en Atelier Mode et Luxe

Un tremplin vers l'emploi, au sein des entreprises qui recherchent des compétences dans le secteur du luxe.

**Le couturier en atelier mode et luxe occupe une fonction essentielle dans la fabrication de vêtements de luxe.**

L'évolution de la demande vers des vêtements de plus en plus complexes et multi matières demande au couturier une expertise importante et une agilité d'esprit.

## Objectifs de la formation

Le couturier en atelier mode et luxe est capable de :

Réaliser la confection en petites et moyennes séries de vêtements en chaîne et trame, flous et structurés ou en maille.

Le couturier en atelier mode et luxe prépare et assemble, puis monte des séries de sous-ensembles à partir d'étoffes préalablement coupées.

Le travail débute par l'organisation du poste de travail pour produire de façon efficiente des pièces de qualité prêt-à-porter de luxe.

Il identifie les caractéristiques des matières et adapte en permanence les paramètres des machines.

Toutes les étapes sont autocontrôlées pour garantir la qualité luxe.

## Durée de la formation

La formation en apprentissage se déroule sur onze mois de septembre à août.

Base horaire des plannings : 35 h par semaine (1607 h annuelle).

15 semaines en centre de formation (525 h) et 33 semaines en entreprise.

Le statut d'apprenti implique 5 semaines de congés payés à répartir sur les semaines en entreprise.

## Débouchés professionnels

- Couturier prêt à porter de luxe.
- Opérateur en confection et sur machine plate en industrie de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes
- Autres possibilités (coupeur, repasseur...)

Evolution possible après 3 à 5 ans d'expérience (prototypiste, chef de ligne)

## Secteurs d'activités

Entreprises industrielles de confection de vêtements de luxe.

Ateliers de développement et de fabrication de vêtements de luxe.



## Pré-requis

- Formation accessible en apprentissage de 16 à 30 ans.
- Admission après un entretien pour vérifier l'adéquation du projet professionnel et les motivations.
- Test en entreprise sur les aptitudes manuelles.

## Qualités requises

Habilité manuelle  
Sérieux (se), rigoureux (se) et minutieux (se)  
Savoir-être et respect  
Autonome  
Adaptable

## Modalités d'accès et délai

Retrait du dossier de candidature de janvier à fin juin pour la session principale, session complémentaire 20 août à mi-septembre, par mail à l'adresse suivante : [ufa@immac.fr](mailto:ufa@immac.fr)

Après réception de votre dossier de candidature, vous serez convoqué à un entretien. Cet entretien a pour objectif d'apprécier l'adéquation du profil du candidat à la formation et au métier envisagé ainsi que sa motivation.

Admission après entretien et tests pratiques

Formation hors Parcoursup.

## Contact et informations

Sylvie BENETEAU ou Christine SOULA

Par mail : [ufa@immac.fr](mailto:ufa@immac.fr)

Par téléphone 02-43-59-23-24

## Personnes en situation de handicap



Accessibilité à la formation : nous consulter

MODE GRAND OUEST  
*savoir-faire français*

EXCELLENCE  
pro

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
Pays de la Loire

**Dispositif général :** Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, mis en œuvre par un employeur qui prévoit une formation sur le temps du travail. Il permet au bénéficiaire d'acquérir une qualification reconnue. Ce dispositif est ouvert aux jeunes de moins de 30 ans à la signature du contrat. Se renseigner auprès de l'UFA, 15 rue crossardière à LAVAL.

**Intérêt de l'apprentissage :** Pour l'apprenti, aucun coût de formation et une insertion professionnelle facilitée ; pour l'employeur, un salarié adapté à ses besoins, une prise en charge des frais de formation par OPCO.

### Méthodes pédagogiques et parcours de formation

Cours en présentiel et suivi personnalisé pour chaque apprenti à l'UFA de Laval.

**La formation se compose de 3 modules de compétences professionnelles, complétés par des périodes en milieu professionnel.**

**Module 1 : Préparer et réaliser des points mains sur des pièces d'étoffes ou des sous-ensembles.**

**Module 2 : Assembler des étoffes pour réaliser des sous-ensembles de vêtements mode et luxe.**

**Module 3 : Monter des sous-ensembles de vêtements mode et luxe.**

A l'issue de la formation, l'apprenti sera en mesure de :

- Régler les différentes machines.
- Lire un document technique.
- Identifier les différentes étapes de fabrication d'un produit.
- Utiliser les différentes machines de fabrication d'un produit.
- Apprendre les différentes typologies de couture.
- Contrôler la qualité des opérations.

### Des modules complémentaires

Module 1 : Savoir être en entreprise.

Module 2 : Sauveteurs, Secouriste au Travail

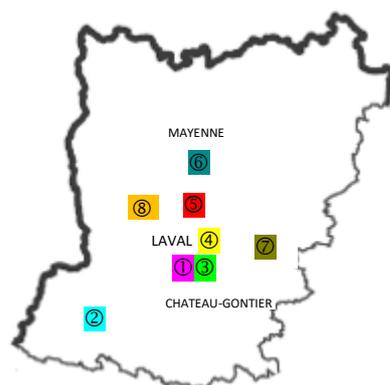
Module 3 : Contexte économique

### Modalités d'évaluation

- Évaluation finale, début juillet : validation des modules 1, 2 et 3.
- Titre professionnel délivré par le ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- N°RNCP : 39006 (Date d'échéance 24/05/2029)

### Entreprises partenaires :

- ① CDLH - L'HUISSERIE
- ② Fonlupt - BALLOTS
- ③ Les demoiselles de Laval - L'HUISSERIE
- ④ CBL - LAVAL
- ⑤ Sandra - MARTIGNE/MAYENNE
- ⑥ Sidma - PARIGNE/BRAYE
- ⑦ SNC - ARGENTRE
- ⑧ Sycean-e - ST OUEN DES TOITS



UFA - IMMACULEE CONCEPTION (CFA EC 53)

**UFA IMMACULEE CONCEPTION** - 15 rue crossardière - 53000 LAVAL – 02-43-59-23-24 – ufa@immac.fr

**CFA EC 53 - Campus EC 53**

**Siège social** - 37 rue du Britais - 53000 LAVAL

**Campus de formation** - 25 rue du Mans - 53000 LAVAL - 02.43.26.17.18 - campus@lhf53.eu – [www.cfa-ec53.fr](http://www.cfa-ec53.fr)

### Rémunération des apprentis :

Moins de 18 ans : 27 % du SMIC

De 18 à 20 ans : 43 % du SMIC

21 ans et plus : 53 % du SMIC

### Financement de la formation

Aucun coût de formation pour les apprentis.

Les frais de formation en apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur sur la base des coûts publiés par France Compétences et les branches professionnelles.

Coût moyen de la formation pris en charge par l'OPCO : 7 860 €

